

« Charte Anvol » pour l'accueil de l'équipe de ramassage

Autrice : A. Kleiber



Créer de meilleures conditions de ramassage avec la charte Anvol

Le ramassage est une phase de stress important pour les poulets de chair, avec des risques de blessures et d'altération du bien-être s'il est mal encadré. La charte Anvol, élaborée en concertation avec les acteurs de la filière, fournit des recommandations pratiques pour aider les éleveurs et éleveuses à accueillir et superviser les équipes de ramassage dans de bonnes conditions. Elle rappelle

Les mesures essentielles de biosécurité, encourage à offrir un minimum d'hospitalité (café, thé, encas) et insiste sur l'importance de la présence et de la vigilance de l'éleveur. Présentée sous forme de document simple ou de poster, la charte favorise un cadre de travail respectueux, propice à de meilleures manipulations et au bien-être animal lors du ramassage.

Charte Anvol : engagements clés pour l'amélioration des conditions de ramassage

La charte interprofessionnelle d'Anvol (Fig. 1) établit un cadre complet pour garantir que les chantiers de ramassage des volailles se déroulent dans des conditions respectueuses, maîtrisées et conformes aux exigences de biosécurité. Elle précise les responsabilités de tous les acteurs impliqués — éleveurs, équipes de ramassage, organisations de producteurs et abattoirs. Les éleveurs doivent fournir des conditions d'accueil appropriées pour les équipes de ramassage, incluant des vestiaires propres, des sanitaires, des rafraîchissements et un accès au matériel de biosécurité (ex. pédiluves, nettoyeurs haute pression). Ils doivent également être présents ou représentés lors du ramassage, gérer l'éclairage et la ventilation, et veiller au respect des règles de bien-être animal. Les équipes de ramassage doivent être formées à la biosécurité et au bien-être animal, porter des équipements de protection, manipuler les animaux avec soin et consigner leurs interventions. La charte définit aussi les attentes vis-à-vis des organisations de producteurs et des abattoirs, notamment pour faciliter la planification, la logistique et la remontée d'informations. Ensemble, ces engagements visent à réduire le stress et les blessures chez les animaux, améliorer les conditions de travail des équipes, et renforcer la coopération entre les acteurs de la filière.

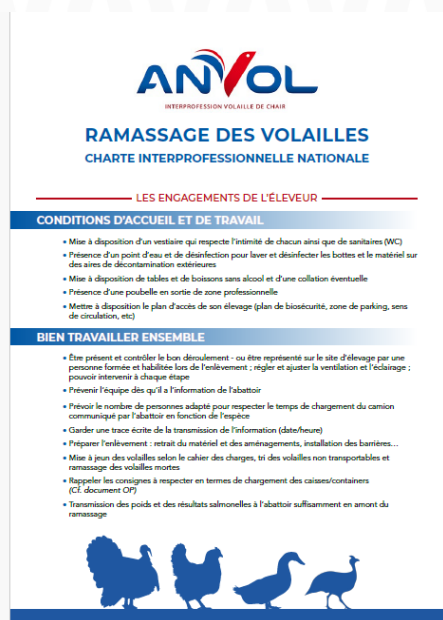


Figure 1. Exemple illustré de la première page de la Charte Anvol.



« Charte Anvol » pour l'accueil de l'équipe de ramassage

Un exemple concret d'application de la charte Anvol dans un élevage

Un éleveur français a aménagé ses installations selon la charte Anvol pour bien accueillir les équipes de ramassage. Il a transformé des zones de stockage en vestiaires/salles d'accueil de 35 m² dans chaque bâtiment (Fig.2) et construit un bungalow mobile partagé entre trois bâtiments comme espace de pause et d'hygiène. L'équipement comprend café, thé, encas (sucrés/salés en fonction du moment de la journée) et des vestiaires adaptés à la mixité (cloisons). Les équipes (6 à 10 personnes) sont accueillies 15 minutes avant le ramassage pour un briefing sur la manipulation (pas de coups de pied, ni de lâchers dans les caisses, respect du nombre d'animaux par caisse, ne pas entasser les animaux les uns sur les autres). Une pause de 10 minutes est proposée entre les camions de ramassage, et un nettoyeur haute pression est prévu pour les bottes. Cette organisation améliore à la fois les conditions de travail des salariés et le bien-être animal.

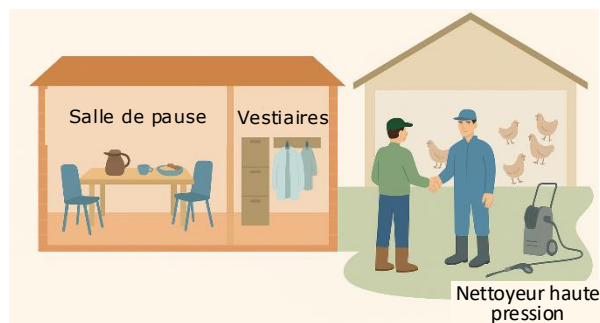


Figure 2. Exemple illustré d'un espace aménagé pour l'accueil des équipes de ramassage.

Coûts et considérations financières : l'exemple de l'éleveur

La mise en place de ce dispositif d'accueil a nécessité un faible investissement financier : environ 3 000 € par bâtiment, réalisé en grande partie par l'éleveur lui-même avec des matériaux de récupération. Cette somme a permis de transformer une annexe inutilisée en salle d'accueil fonctionnelle, avec vestiaires, assises et coin café. L'éleveur n'a pas cherché à amortir cet investissement, le considérant plutôt comme un geste de respect envers les équipes de ramassage et un moyen de fidéliser une collaboration durable. Ce type d'investissement informel est un geste humain, favorise l'instauration d'une bonne entente avec les équipes de ramassage et témoigne d'un engagement volontaire en faveur du bien-être animal et humain.

Avantages liés à l'application de la charte Anvol

- Réduction de la mortalité, des lésions et des taux de carcasses saisies grâce à une manipulation améliorée des animaux
- Moins de stress pour les volailles grâce à des équipes calmes, bien préparées et des chantiers de ramassage fluides
- Amélioration des conditions de travail, favorisant la motivation, le respect et la fidélisation des équipes dans le temps
- Meilleur respect des protocoles de biosécurité grâce à des consignes claires et des installations adaptées
- Meilleures coopération et communication entre éleveurs/éleveuses et équipes de ramassage
- Amélioration du bien-être animal à la ferme et meilleure réponse aux attentes sociétales
- Promotion d'une culture de soin, de professionnalisme et de respect mutuel dans toute la filière

Date de publication : 04-07-2025

Version : 1 FR



This project has received funding from the European Union's Horizon 2020 Research and Innovation Programme under Grant Agreement No101060979. It reflects only the authors view. The European Commission is not responsible for any use that may be made of the information it contains.



BroilerNet.eu

